

Prescription connectée en public ou en privé : apport et exigences du GBUI

Dr Xavier Herbeuval – CHU de Nancy

Définition

La prescription connectée correspond à la transmission par voie électronique, depuis le prescripteur jusqu'au laboratoire, de toutes les informations nécessaires à l'exécution des analyses.

Buts

Elle a pour buts, au laboratoire :

- D'éviter les erreurs de transcription
- D'optimiser l'accueil et le tri des échantillons
- Permettre la robotisation du tri des échantillons

Mais également :

- De fiabiliser toutes les étapes de la chaîne d'information depuis la prescription jusqu'au retour des résultats

Eviter les erreurs de transcription

- Problèmes
 - Lisibilité des ordonnances
 - Recopiage
- En prescription connectée
 - Récupération automatique des identités
 - De la liste des analyses à faire
 - Des renseignements complémentaires

Optimiser l'accueil et le tri des échantillons

- L'accueil crée souvent un goulot d'étranglement par le nombre de données à saisir
- En prescription connectée cette phase se réduit le plus souvent à une lecture d'un numéro de demande et à un contrôle des informations récupérées

Permettre la robotisation du tri des échantillons

- La robotisation de la phase pré-analytique (tri et préparation des échantillons) n'est réellement efficace que si la phase d'accueil ne crée pas un délai important
- La prescription connectée peut aller jusqu'à l'identification des échantillons avec les analyses correspondantes

Fiabiliser les étapes de la chaîne d'information

- Les éléments d'identification étant constants depuis la prescription jusqu'au retour des résultats (Serveur de résultat ou logiciel médical)
 - Identité patient
 - Identité prescripteur
 - Numéro de demande
 -

Informations à transmettre

- Le GBEA et le GBUI précisent le contenu des informations à transmettre :
 - Identification du patient
 - Identification du prescripteur
 - Informations cliniques et thérapeutiques
 - Liste des analyses à effectuer

Informations complémentaires

- Si la prescription connectée remplace totalement l'ordonnance papier il faut y ajouter :
 - Signature du prescripteur
 - Identification du préleveur
 - Date et heure du prélèvement

GBUI et prescription connectée

- Dès 1999 le GBUI prévoyait l'existence de la prescription connectée en secteur libéral
 - Par l'intermédiaire de serveurs de prescription
 - Serveurs pouvant être multidisciplinaires (biologie, radiologie, pharmacie, ...).

Vocation des serveurs de prescription

- Dans le GBUI les serveurs de prescription
 - Ont la vocation d'améliorer et optimiser la prescription d'analyses de biologie
 - Participent à l'assurance qualité de la phase pré-analytique extra-laboratoire
 - Ils sont donc plus que des automates de transmission d'information.

Améliorer et optimiser la prescription

- Lors de la prescription :
 - Aide à la prescription
 - Lisibilité
 - Unicité des noms d'analyses (transcodage)
 - Protocoles spécifiques de prélèvement
 - Informations médicales et thérapeutiques nécessaires
 - Gestion des redondances (privé ?)

Participer à l'assurance qualité

- Lors du prélèvement :
 - Indication des types de contenant
 - Volume minimal nécessaire
 - Protocole de prélèvement
 - Délais de transmissions
 - Précautions particulières (transport, ...)
 -

Recommandations du GBUI

- Un certain nombre de recommandations concernant leur utilisation:
 - Le respect du droit des patients
 - Le respect de la confidentialité (droits d'accès, cryptage)
 - La sécurité des échanges de données (protocoles de transfert)
 - Administration sous autorité médicale
 - Traçabilité des échanges.

Respect du droit des patients

- A deux niveaux
 - Respect de la loi « Informatique et libertés »
 - Droit de choisir librement le laboratoire exécutant

Respect de la confidentialité

- Lors du transfert des données
 - Cryptage des données
- Lors de l'accès aux données
 - Accès limité aux utilisateurs identifiés et autorisés
 - Accès limité aux données en fonction des droits de l'utilisateur

Sécurité des échanges de données

- Protocole de communication fiable :
 - Garantissant l'intégrité des données (bloc de contrôle)
 - Acquiescement des messages
 - Procédures de reprise
 -

Administration sous autorité médicale

- Le serveur contient des informations nominatives à caractère médical, il doit donc être sous l'autorité d'un administrateur médical garant du respect des règles de déontologie
 - Secret médical
 - Gestion des droits d'accès
 - Surveillance des accès
 -

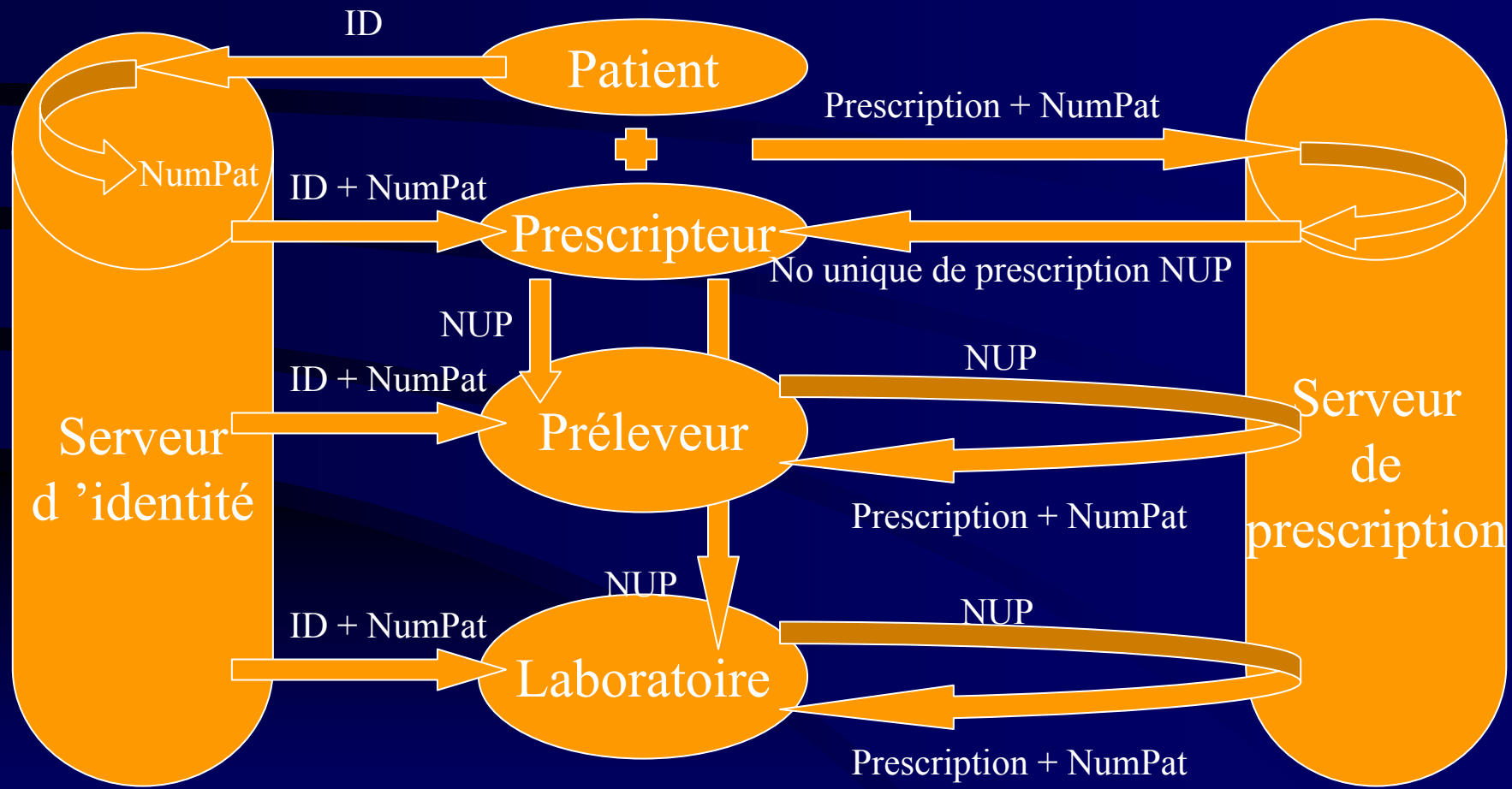
Traçabilité des accès et échanges

- Journalisation des accès et des échanges :
 - Identification de l'utilisateur
 - Qualité de l'utilisateur
 - Date et heure
 - Type de transfert
 - Données transférées
 -

En milieu hospitalier public

- L'utilisation de tels serveurs en milieu hospitalier est simplifiée du fait que l'établissement constitue une entité juridique unique, le laboratoire n'étant qu'une partie de cette entité
- le lien entre les acteurs est créé par un numéro de prescription unique généré par le serveur de prescription (NUP)

Utilisation d'un serveur de prescription en hospitalier



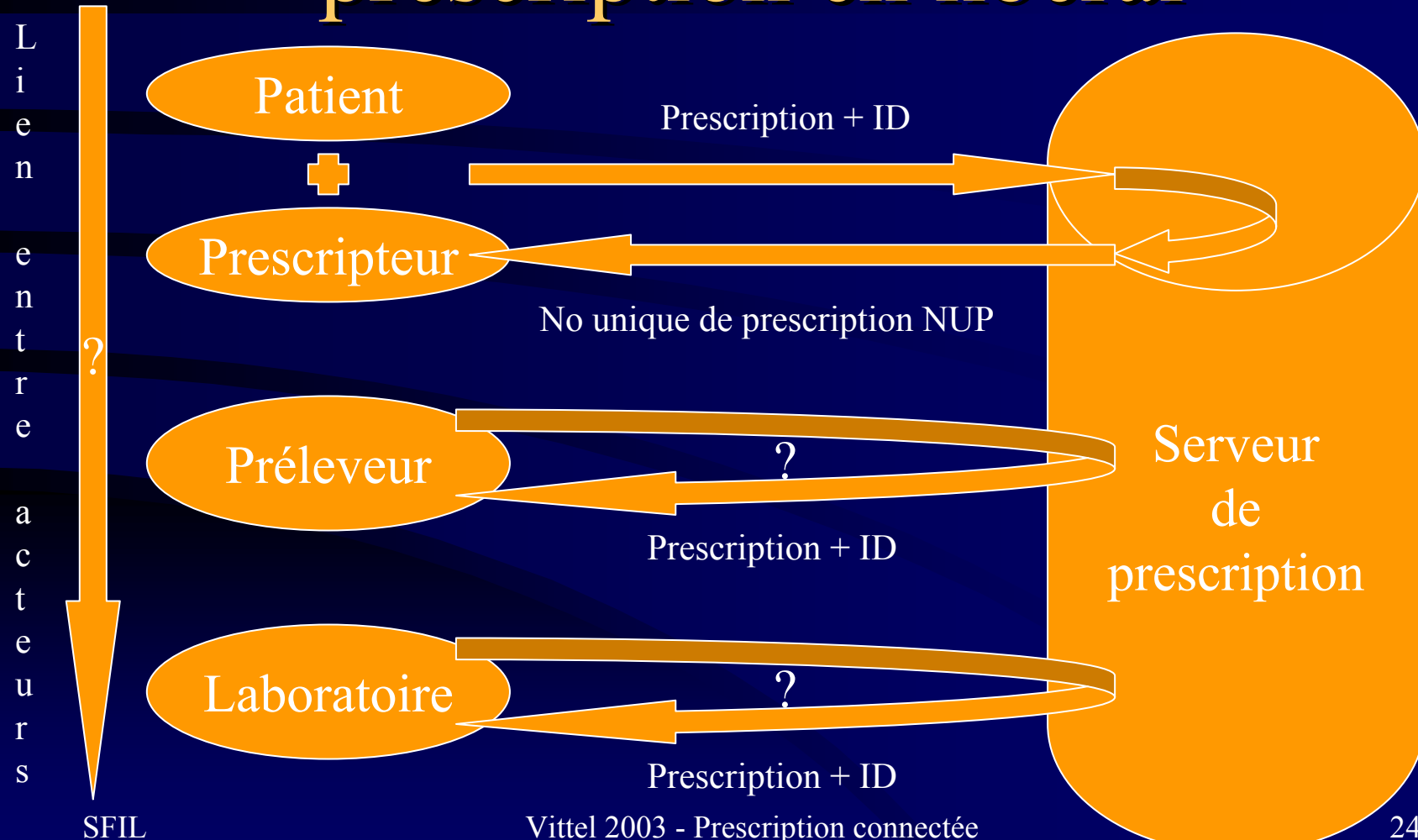
En milieu hospitalier libéral

- Les patients n'ont pas le libre choix du laboratoire (convention avec la clinique)
- On peut donc envisager un schéma assez proche pour les patients hospitalisés en clinique privée, la référence unique se faisant par interrogation du serveur d'identité de la clinique et du serveur de prescription.

En milieu libéral ambulatoire

- Les patients ont le libre choix :
 - Du médecin
 - Du préleveur
 - Du laboratoire
- Comment les lier lors d'une prescription connectée ?

Utilisation d'un serveur de prescription en libéral



Lien entre les acteurs

- Il existe actuellement un lien par l'intermédiaire de l'ordonnance.
- On peut concevoir que le Numero Unique de Prescription (NUP) soit imprimé sur l'ordonnance (Code barre) créant ainsi le lien nécessaire

Conclusion

- Le GBUI dès 1999 prévoyait l'existence de serveurs de prescription en milieu libéral
- Les recommandations qu'il émet n'étant que la traduction de contraintes législatives et réglementaires
- On peut dès à présent entrevoir des solutions permettant l'utilisation de tels serveurs